



Projet de rénovation du Musée Lorrain à Nancy : choisissez la variante A !

Le projet de rénovation du Musée Lorrain de Nancy retenu il y a trois ans a tellement suscité la polémique que l'architecte, à savoir le cabinet parisien Dubois et Associés, a dû revoir ses plans.



L'écurie ducale et le mur du XVIII^{ème} siècle sont sauvegardés dans la variante A du projet (Crédits image : Agence Dubois et Associés)

Ce dernier envisageait ainsi avec l'accord de la municipalité et du maire de démolir les bâtiments et le mur qui séparent la cour du Palais Ducal des jardins du Palais du Gouvernement pour y dresser à la place une halle de verre, d'une effroyable banalité, destinée à abriter l'entrée du musée, partiellement enterrée, tout en ouvrant la circulation entre les deux espaces. Averti, le ministère français de la culture souhaite que le mur soit conservé, puisque faisant partie de l'ensemble du XVIII^{ème} siècle classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO !

En effet, selon un rapport de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), rédigé en vue de mieux appréhender le sous-sol et les superstructures du projet de rénovation, le mur aux pilastres engagés et l'écurie ducale, ne datent pas de l'époque de Boffrand, mais du milieu du XVIII^{ème} siècle. Par conséquent, ces éléments font partie intégrante de la ville de Stanislas et appartiennent à ce titre au patrimoine mondial de l'humanité. Plus précisément et toujours selon le même rapport, l'écurie ducale date de 1766, année de la disparition de Stanislas. L'analyse dendrochronologique réalisée sur la charpente du bâtiment a démontré que les poutres proviennent d'arbres abattus en 1737.

Au regard de ces éléments, l'architecte propose désormais deux variantes de son projet estimé à 43 millions d'euros :

Dans une variante B, il réduit ainsi d'un quart la longueur de la halle qu'il déplace dans la cour du musée, à 3,5 mètres du mur restauré. Les deux portails préservent l'accessibilité au jardin du Palais du Gouvernement. L'écurie ducale est quant à elle détruite.

Dans une variante A, l'architecte conserve le mur mais aussi l'écurie ducale qui est restaurée pour accueillir l'entrée du musée. Réduite de presque de moitié, la halle de verre servira d'espaces pour les animations pédagogiques.

Les maquettes des deux variantes sont exposées à l'accueil du Palais des Ducs de Lorraine à Nancy. Tous les Lorrains peuvent s'exprimer pour l'une ou l'autre des variantes sur place ou sur internet via un espace dédié jusqu'au 18 septembre 2016. La variante retenue sera ensuite présentée le 3 octobre aux Monuments Historiques pour validation. La rénovation du Musée Lorrain devrait être achevée en 2023.

Le Groupe BLE Lorraine appelle à s'exprimer pour la variante A du projet. Elle permet non seulement de sauver le mur et l'écurie ducale du XVIII^{ème} siècle, mais aussi d'éviter à Nancy un déclassement au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO comme a pu l'être la ville de Dresde en 2009.

© Groupe BLE Lorraine – Tous droits réservés